L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 7, 21 février 2014

Dans nos pages



Par un bel après-midi ensoleillé, ces lagopèdes prennent un peu de répit dans leur course à la nourriture. (Photo : Denis Lord)

Énergie

À la recherche d'une issue

La ville d'Inuvik cherche à acquérir l'infrastructure de distribution d'Inuvik Gaz

Denis Lord

Alors qu'on a fait grand frais de la construction d'une autoroute entre Tuktoyaktuk et Inuvik, la population de cette dernière survit difficilement à des coûts de chauffage prohibitifs. Selon certaines sources, plusieurs personnes abandonnent Inuvik.

Depuis qu'on a troqué le gaz naturel issu d'un puit local pour du gaz synthétique, le coût du chauffage est devenu exorbitant, avec des impacts tangibles sur la collectivité. « J'ai deux logements vides depuis huit mois, de dire André Ouellet, un homme d'affaires d'Inuvik. Je suis ici depuis 1994 et je n'avais jamais vu ça. J'ai deux locataires qui sont partis à Whitehorse, parce que là-bas, il y a une route et que le coût de la vie y est moins élevé. Il y a trois bâtiments vides dans la rue principale, avec les fenêtres placardées. Un gars est parti en laissant carrément sa maison derrière lui, un autre a été mis à la porte de son logement, parce qu'il ne pouvait plus payer le loyer. Il dort dehors! Tu vois nettement que la ville est rendue morte. »

Samir travaille au Corner Store d'Inuvik et confirme les dires d'André Ouellet. « Ça change très rapidement ici, dit-il. C'est devenu très dur de vivre à Inuvik. Les gens s'en vont et abandonnent leur maison en laissant l'hypothèque à la banque. Ils ne peuvent plus payer. »

Floyd Roland, le maire d'Inuvik, n'a pas constaté d'inoccupation plus élevée depuis le passage au gaz synthétique. Il pense même que la ville va encore grandir, même si le coût de la vie est un défi. Les statistiques sur les variations dans les populations des municipalités des TNO devraient être disponibles d'ici la fin mars et fournir un peu de lumière sur cette question.

Du naturel au synthétique

Le coût du gaz naturel est d'environ 19 $ le gigajoule, celui du gaz synthétique de 35 $ le gigajoule, selon Floyd Roland. En plus d'être d'un prix près de deux fois plus élevé, le mélange entre l'air et le propane qu'on y retrouve semble inégal, ce qui pourrait expliquer d'étranges variations dans les prix du chauffage. « En novembre, s'insurge André Ouellet, un des contestataires les plus vocaux de la situation ça m'a coûté 6000 $ de chauffage pour sept logements et 9000 $ en décembre, même s'il faisait plus chaud. Mais c'est très difficile de vérifier comment le mélange est fait. » André Ouellet affirme payer 85 % plus cher depuis qu'il utilise le gaz synthétique. Il dit également que ce dernier a fait fissurer ses brûleurs et qu'il doit payer entre 50 et 100 $ par mois simplement pour chauffer les compteurs, afin que le propane puisse redevenir gazeux avant de brûler.

Selon le journal *Inuvik Drums*, plusieurs citoyens d'Inuvik songent à demander à la commission des services publics des Territoires du Nord-Ouest d'enquêter sur les agissements d'Inuvik Gaz dans ce dossier. La commission est responsable de la réglementation et de la supervision des organismes publics. Son président, Gordon Van Tighem, n'a pas rappelé *L'Aquilon*, tout comme le député d'Inuvik Boot Lake, Alfred Moses.

Des solutions?

En 2012, Artic Energy Alliance avait proposé à Inuvik diverses alternatives au gaz synthétique, dont le chauffage aux granules de bois. Un autre rapport de l'organisme propose des combustibles alternatifs, mais n'a pas été rendu public. En janvier dernier, la Société d'énergie des TNO a érigé à Inuvik des réservoirs de gaz naturel liquéfié, mais ceux-ci ne servent qu'à produire de l'électricité. « Cela pourrait être une solution pour le chauffage, analyse David Mahon, de

Inuvik
Suite en page 2

Inuvik

Suite de la une

NT Energy, ça intéresse beaucoup la ville d'Inuvik. Le défi serait de construire des réservoirs assez grands. Mais les coûts d'infrastructures n'ont pas été évalués. »

Le maire Floyd Roland a confirmé que le contrat liant Inuvik Gaz et Inuvik se termine en août 2014. « Nous négocions avec la compagnie pour racheter son réseau de distribution a-t-il précisé. Ça nous donnerait plus de flexibilité pour trouver une solution, comme exploiter le gaz naturel qui reste sur place ou se convertir au gaz naturel liquéfié, qui reviendrait moins cher que le propane. » Cependant, à cause du contrat d'Inuvik Gas, le gaz synthétique serait à Inuvik pour encore au moins trois ans. Les négociations entre les partenaires, non publiques, sont pour l'instant dans l'impasse.

« Mon plan de retraite s'est écroulé, déplore André Ouellet. J'ai payé mon immeuble à logements 1,7M$, aujourd'hui, je ne suis même pas capable de le revendre à 500 000 $. »

Loi électorale

Le DGE critique sévèrement la réforme des conservateurs

Fannie Olivier
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Avec le projet de loi conservateur réformant de fond en comble les règles électorales, l'arbitre — soit le Directeur général des élections — ne sera même plus sur la glace, croit celui qui remplit actuellement cette fonction.

Le Directeur général des élections (DGE), Marc Mayrand, ne mâche pas ses mots à l'égard du projet de loi déposé mardi par le secrétaire d'État à la Réforme démocratique, Pierre Poilievre, et pour lequel le gouvernement conservateur a déjà imposé le bâillon.

M. Mayrand croit que la législation proposée rendra plus difficile l'accès aux urnes de certains groupes d'électeurs, notamment les Autochtones, les jeunes et les personnes âgées.

« Je pense qu'il y a des dispositions qui vont limiter l'accès au vote dans ce projet de loi-là », a-t-il tranché en point de presse jeudi à la sortie d'un comité parlementaire.

Entre autres choses, C-23 ne permettra plus à Élections Canada de faire de la publicité pour mousser le taux de participation électorale, pourtant en déclin marqué depuis des décennies. Il interdira également aux gens sans carte d'identité de demander à un tiers de témoigner qu'il est bien celui qu'il affirme, une mesure qui risque de faire chuter la participation des jeunes et des personnes en situation précaire.

Le DGE juge que ce genre de modification fondamentale à la loi nécessite normalement le consensus de tous les partis et une profonde analyse. Or, les partis d'opposition ont tous exprimé de fortes critiques à l'égard de la législation proposée — qui compte 242 pages — et le débat vient d'être clôt par le gouvernement de Stephen Harper en deuxième lecture et renvoyé en comité.

Le DGE a évoqué une métaphore que M. Poilievre avait faite en déposant sa loi qui mettait clairement en doute son indépendance, voire son objectivité. Le ministre avait soutenu que l'arbitre ne devrait pas porter les couleurs d'une équipe.

« Le seul maillot que je pense porter, si on doit continuer l'analogie, je crois que c'est celui avec les lignes blanches et noires. Ce que je note de ce projet de loi, c'est qu'il n'y aura plus d'arbitre sur la glace », a-t-il rétorqué.

C-23 dépouille notamment Élections Canada de son pouvoir d'enquête en faisant passer le commissaire aux élections fédérales, chargé de l'application de la loi, sous la juridiction du directeur des poursuites pénales. Or, M. Mayrand doute qu'il soit capable de mener à bien ses investigations.

« Ce qui m'inquiète, c'est de savoir si le commissaire aura la boîte à outils dont il a besoin pour faire son travail. Et j'ai peur de ne pas voir ça dans le projet de loi tel qu'il est actuellement écrit. »

Sur d'autres fronts, le projet de loi augmente par ailleurs le plafond annuel des contributions politiques à 1500 $, encadre l'utilisation d'appels automatisés et impose de plus graves sanctions aux usurpateurs d'identité.

Le gouvernement a annoncé son intention de limiter à Ottawa ses consultations sur le projet de loi.



En collaboration avec Radio Taïga

Concours

La Banque de développement du Canada (BDC) est à la recherche de candidats (jeunes entrepreneurs) des Territoires du Nord-Ouest pour représenter les TNO à l'échelle nationale au Prix jeune entrepreneur BDC 2014. Les entrepreneurs canadiens âgés de 18 à 35 ans se disputeront le Grand prix de 100 000 $ et un deuxième prix de 25 000 $ en services de consultation de BDC. Les participants doivent soumettre une brève vidéo exposant le point tournant auquel leur entreprise fait face ainsi que la solution qui les aidera à s'assurer une croissance future. La date limite pour s'inscrire au concours est le 3 avril 2014, à midi, heure avancée de l'Est. En 2012, Tara Newbigging de *Fit 2 the T* à Yellowknife était l'une des huit finalistes.

Télécommunications

Les clients de Northwestel pourraient éprouver une dégradation de service entre le 21 février et le 7 mars, entre 12h22 et 13h00 en raison d'interférences du signal occasionnées par la conjonction soleil-satellite, un phénomène se produisant lorsque le soleil s'aligne avec les satellites en orbite et les récepteurs sur Terre.

Transfert des responsabilités

Le Chef national des Dénés, Bill Erasmus, a reçu une réponse de la Reine d'Angleterre à sa lettre où il disait que le gouvernement du Canada outrepassait sa juridiction en procédant au transfert des responsabilités au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La Reine suggère aux Dénés d'entrer en contact avec son représentant au Canada, le gouverneur général David Johnston. Bill Erasmus espère que celui-ci refusera d'entériner le projet de loi C- 15 si on n'y fait aucun amendement concernant la Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie. Le projet de loi C-15 a passé vendredi dernier la troisième lecture à la Chambre des communes. Le projet de loi devrait maintenant être étudié par le Sénat.

Nominations

Les propositions sont maintenant ouvertes pour les Prix de constructeurs de la communauté de l'Association des communautés des Territoires du Nord-Ouest. Trois catégories sont proposées, celles des élus ayant démontré un leadership exemplaire, celle des individus, organisations ou firmes d'affaires s'étant dévoué aux TNO et enfin, la catégorie des élus ayant 15 ans ou plus de services. La date limite est le 28 mars.

Mines

La Nation Métis des Territoires du Nord-Ouest en est venu à une entente de participation avec la compagnie Avalon pour l'exploitation de la mine de terres rares à Nechalacho. L'entente comprend de la formation, de l'emploi et des opportunités d'affaires, ainsi que des mesures pour adoucir les impacts du projet sur l'environnement et la culture. Un comité de mise en oeuvre veillera à la réalisation des clauses de l'entente. De surcroît, Avalon émettra 20 000 actions non-transférables pour les Territoires du Nord-Ouest.

Littérature

L'organisme NorthWords NWT a annoncé hier les auteurs invités à son festival littéraire qui aura lieu à Yellowknife du 5 au 8 juin. La science-fiction est cette année à l'honneur avec trois auteurs écrivant dans ce genre, dont Robert J. Sawyer. Il est un des huit auteurs au monde à avoir gagné trois fois le prix du meilleur roman de science fiction de l'année.

Vie associative

Jimmy Marley haut la main!

La soirée de collecte de fonds de l'Asso de Yellowknife permet de recueillir environ 400 $

Denis Lord

Jimmy Marley est sorti largement gagnant de la course organisée lors de la soirée de collecte de fonds de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) au Top Knight, le 15 février dernier. Il faut dire qu'il fut savamment préparé par son entraîneur Stéphan Hervieux, du groupe The Lonely Counsel. Jimmy était vraiment rouge au bout de sa course de trois mètres, ce qui n'est pas complètement anormal pour un poisson rouge. Mais il s'est bien amusé, comme la plupart des gens ce soir-là. « L'assistance a été moins nombreuse que prévu, concède la directrice générale de l'AFCY, Pascaline Gréau, mais les gens ont beaucoup apprécié leur soirée. »

Il faut dire que les activités offertes étaient fort nombreuses et originales, avec en premier, la course de poissons rouges, chacun doté d'une biographie écrite par Anne-Christine Boudreau, du Conseil de développement économique des TNO. « Les poissons étaient mis aux enchères, explique Pascaline Gréau, et il y a eu des batailles épiques pour en devenir propriétaire. Les mises ont grimpé jusqu'à 50 $. » Les créatures aquatiques devaient ensuite parcourir une gouttière de trois mètres, mues par leur propre instinct et parfois aidées du souffle de leur propriétaire.

Comme autres activités, il y a eu un jeu de messages silencieux et un concours de t-shirt — sec —, dont le premier prix a été remporté par Alison McCreesh, avec, comme il se doit, un vêtement qu'elle avait créé elle-même et utilisant le feutre. Alison a remporté... un t-shirt. Lors de l'encan silencieux, les prix offerts étaient une sortie de pêche, des cours de cuisine et de salsa (la danse, pas la sauce), des enceintes de son et un coffret de beauté.

La soirée était animée par le groupe The Lonely Counsel, qui n'a pas relevé le défi lancé par Pascaline Gréau de chanter en français. Environ 400 $ ont été ramassés lors de la soirée, qui serviront à financer les activités de l'AFCY.



Patrice Lapointe et Martin Guadagno s'amusent lors de la soirée levée de fonds de l'AFCY. (Photo courtoise AFCY)

Radio Taïga disponible via Internet





ou radiotaiga.com

Éditorial


Alain Bessette

Quand une reine t'envoie promener

Jamais on a vu un gouverneur général, ou un de ses sbires provinciaux, les lieutenants gouverneurs, refuser d'entériner une loi passée par un gouvernement élu démocratiquement.

Alors j'ai un peu rigolé en lisant la réponse de la reine Elisabeth au chef de la nation dénée quant au respect des droits autochtones par le gouvernement canadien. Le traité 11 a été signé entre la couronne britannique et les nations au début du siècle dernier. On comprend le raisonnement du chef Bill Erasmus. Les droits autochtones ont été établis par la couronne britannique et voilà qu'un siècle plus tard un gouvernement canadien, nouveau récipiendaire des pouvoirs de gestion de la couronne britannique au Canada, essaie de renverser ces ententes entre peuples égaux.

La réponse de la reine reflète bien l'état et la place de la couronne britannique au Canada et dans le monde : une institution qui n'a plus de raison d'être et qui ne sert absolument à rien, sauf à vendre des magasines à sensation que s'arrachent des petites personnes avides de sensations fortes et friandes d'information sur les artistes et les starlettes.

Je crois que les premières nations du Nord auront plus de succès si elles appuient leurs demandes sur les garanties constitutionnelles données aux peuples autochtones lors de la dernière révision de la Constitution.

Encore chanceux qu'elle ne lui ait pas dit d'aller manger de la brioche.



Un jouet fait maison, une idée comiquement farfelue pour un nouveau concept d'habitation. (Photo Denis Lord)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : ____________

Adresse : ____________

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

À la commission...

Nouvelles de la commission scolaire francophone des TNO

Denis Lord

À sa seconde année d'utilisation, le logiciel PowerSchool cause encore des problèmes dans le formatage des bulletins. Pour cette raison, il y a eu des retards dans la livraison des bulletins aux élèves dans plusieurs commissions scolaires. À la CSFTNO, les bulletins de la maternelle ne sont pas encore sortis. « Ce problème affecte le roulement dans l'école, de dire le directeur de l'école Boréale, Stéphane Millette, et ça fait trois sessions que ça se répète. »

Plus tôt en février, la cour d'appel du Yukon avait ordonné la tenue d'un nouveau procès dans l'affaire opposant la commission scolaire francophone du Yukon au gouvernement de ce territoire. Les juges Groberman, MacKenzie et Bennet avaient statué que lors du procès précédent, le juge Vital Ouellette avait suscité une crainte raisonnable de partialité et fait diverses erreurs de droit, comme celle d'affirmer que les commissions scolaires de la minorité linguistique avait de facto le droit d'admettre les enfants de non-ayants droit.

Pour ce qui est de cette dernière clause, le gouvernement du Yukon a demandé et obtenu la permission de la Cour d'appel des TNO de lui transmettre son dossier. Le gouvernement du Yukon était représenté par les mêmes avocats que ceux du GTNO, tout comme les commissions scolaires francophones des deux territoires sont représentées par Roger Lepage et Francis Poulin, du bureau Miller Thompson.

Les démarches visant à remplacer Marie Leblanc-Warick au poste de directrice générale de la CSFTNO sont commencées. Des annonces paraîtront dans divers médias à travers le Canada. La date prévue d'entrée en fonction est le 11 août 2014.

Les élèves de l'école Boréale qui prennent des cours au Centre des métiers de l'école Diamond Jenness, à Hay River, sont confrontés à un sérieux problème d'incompatibilité d'horaire. Le jugement de 2012 de la Cour suprême des TNO garantit un accès équitable à l'enseignement pour la communauté francophone.

Les représentants de la CSFTNO ont visité pour une troisième fois l'école Harry Camsell, à Hay River — qui a été proposée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) pour remplacer l'école Boréale — avec des représentants des ministères Éducation, Culture et Formation et Travaux publics.

De nombreuses questions ont été envoyées au GTNO concernant les réaménagements possibles de Harry Camsell ; plusieurs d'entre elles n'ont pas encore reçu de réponse. Un projet de protocole d'entente a été rédigé. La présidente de la CSFTNO, Suzette Montreuil, tient à préciser qu'aucune entente avec le gouvernement ne sera signée sans l'aval préalable des parents d'élèves.

À Boréale, toujours, les activités spéciales sont un succès, selon le directeur de l'école, Stéphane Millette. L'activité organisée par le Club Rotary a bien fonctionné. Il y a déjà entre 15 et 20 inscriptions pour l'atelier de cirque donné par Lukas. Des camps de pêche et de trappe sont prévus pour bientôt.



Un problème similaire à celui des TNO

Est-ce que le gouvernement du Yukon est disposé à fracturer le Yukon?

Est-ce que le Yukon Select Comité sur les risques et bénéfices de la fracturation hydraulique est disposé à comprendre que la fracturation hydraulique n'est pas sécuritaire et que la règlementation, même si excellente, n'y changerait rien?

Dernièrement à l'université de Calgary, le Docteur Anthony Ingraffea, qui a enseigné la mécanique de la fracturation à l'Université Cornell pendant 37 ans, donnait des conférences sur la fracturation hydraulique et disait: «Ne permettez pas la fracturation hydraulique si cela ne se fait pas déjà dans votre région. ...» Les menaces à l'eau souterraine et les complications des changements climatiques à cause des fuites chroniques de méthane sont tout simplement trop graves.» Pour des régions comme la Colombie-Britannique, où les premières fracturations à haute intensité à partir de puits à plusieurs forages se sont déroulées, le Docteur Ingraffea a fait la recommandation de ralentir les fracturations. Son travail a fourni une partie des preuves qui ont aidé trois provinces (Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse et le Québec) à réaliser que la force brutale, les fracturations pour extraire le pétrole et le gaz non conventionnel ne respectent pas la règlementation qui aiderait à protéger la santé publique et l'environnement, et de plus n'est pas financièrement justifiable. Ces réalisations ont fait les manchettes.

Le gouvernement du Yukon ainsi que Mme Patti McLeod présidente du Comité, trompe le public en invitant seulement des conférenciers qui ont un agenda de réglementation et qui nous dirigera tout droit vers un désastre économique, environnemental et vers l'insalubrité. Cela devient de plus en plus évident que le procédé d'évaluation du Comité est manipulé. Il n'y a pas une seule présentation officielle sur les alternatives au fracking.

À part deux puits quasi vides, et deux compagnies avec peu d'actif, le Yukon n'a pas d'infrastructures pétrolières et gazières en ce moment. Même dans d'autres juridictions qui possèdent déjà des infrastructures complexes, les promesses de création d'emplois, de prospérité et les niveaux de production de pétrole et de gaz sont mises en doute. (...)

Pourquoi est-ce que le Comité écoute deux fois les présentations de deux professeurs, Bernard Mayer et Rick Chalaturnyk d'universités de l'Alberta, professeurs qui reçoivent des millions en financement venant de compagnies pétrolières et gazières?

Par exemple, Rick Chalaturnyk, pendant qu'il est à son poste à l'université, et même en dehors de celui-ci, travaille en associé avec le projet de capture du carbone Quest de la compagnie Royal Dutch Shell qui a reçu $865 millions des gouvernements de l'Alberta et du fédéral. Comme membre rémunéré du lobbying pétrolier et gazier des consultants DNV, Rick a approuvé le site de capture du carbone Quest.

(...) Les données démontrent que les impacts destructeurs de la fracturation hydraulique ne varient pas en fonction de la règlementation, la géologie, la profondeur ou la juridiction (...). Ils surviennent selon une réalité bien terre à terre d'émanations partielles d'hydrocarbures qui concordent avec une pulvérisation souterraine à la hausse. (...)

Jessica Ernst, Rosebud Alberta
Jacqueline Vigneux Whitehorse Yukon
Peter Becker Whitehorse Yukon



Affaires autochtones et Relations intergouvernementales

DEMANDE DE SUBVENTION À
L'INITIATIVE DES FEMMES

Le Bureau du Comité consultatif sur la condition de la femme tient à rappeler que l'échéance de demande de subvention à l'initiative des femmes est fixée au **dernier vendredi** du mois de **mars** chaque année.

La priorité est donnée aux projets encourageant le leadership et l'égalité chez les jeunes filles et les femmes.

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec :

Madame Gail Cyr
Bureau du Comité consultatif sur la condition de la femme
867-873-7789
gail_cyr@gov.nt.ca



Aquilon
Yellowknife : 873-6603

Un nouvel échiquier politique s'annonce

Déblocage québécois à Ottawa?

Après avoir formé l'opposition officielle il y a 20 ans, le Bloc Québécois (BQ) se retrouve aujourd'hui avec quatre députés. S'il disparaissait, comment se répartirait le vote québécois à Ottawa? Et comment les communautés francophones seraient-elles touchées par la perte de cet allié?

Jean-Pierre Dubé, APF

Hubert Gauthier rappelle que pendant 20 ans, le BQ a dominé la politique fédérale au Québec en raflant la majorité des 75 sièges. « Mais de nos jours, personne ne croit à l'indépendance du Québec », lance le premier directeur général de la Fédération des francophones hors Québec et de la Société santé en français.

Aux élections de 2011, le BQ a recueilli 25 % des suffrages malgré sa déroute. Mais la formation nationaliste pourrait ne pas survivre au-delà du congrès à la chefferie de mai prochain. Quel parti pourrait alors séduire le vote nationaliste et augmenter ses chances de former le prochain gouvernement en 2015?

Le professeur de droit à l'Université d'Ottawa, Benoît Pelletier, s'interroge aussi sur l'avenir des souverainistes à Ottawa. « Même avec un dernier sursaut de vie, le Bloc ne pourra pas revenir avec toute la force du passé. On peut prédire sa disparition à moyen terme. »

Pour une renaissance du BQ, « ça prendrait un revirement incroyable, selon Hubert Gauthier, il faudrait que les Québécois soient écœurés. Aux dernières élections fédérales, ils se sont tournés vers le Nouveau Parti démocratique (NPD). » Le NPD a profité de la déconvenue du BQ en raflant 57 sièges.

Hubert Gauthier estime toutefois que le vote néo-démocrate a plafonné. « Il n'y a pas de tradition néo-démocrate au Québec. Le chef Thomas Mulcair n'a pas capitalisé sur ses bons coups aux Communes. Sa performance pendant le scandale du Sénat n'a pas apporté de gains politiques.

« Les conservateurs ne vont nulle part au Québec, lance le Manitobain d'origine. Je ne peux pas les voir se tailler une place. Le chef Stephen Harper n'inspire personne. Ça laisse les libéraux. Mais la lune de miel avec Justin Trudeau est pas mal finie. Et le scandale des commandites de la dernière décennie n'est pas très loin. En ce moment, je ne gagerais sur aucun parti. »

Selon Benoît Pelletier, les déboires du BQ ouvrent une brèche aux libéraux. « Si une élection avait lieu demain, ils feraient une percée au Québec. Mais une bonne portion des électeurs québécois serait tentée de continuer à voter pour le NPD. Le chef Mulcair connaît bien les dossiers et c'est un habile parlementaire. »

Hubert Gauthier rappelle une conversation impromptue avec l'ancien premier ministre Brian Mulroney. « Pour gouverner, m'a-t-il expliqué, il faut s'occuper du Québec d'abord, puis des minorités ensuite; le reste vient après. J'ai expliqué ça à Stephen Harper, mais il ne comprend pas le Québec et ne connaît pas les minorités. »

En tant que militant francophone, Hubert Gauthier a considéré le BQ comme un allié. « J'ai souvent vu les bloquistes défendre les communautés francophones en comité parlementaire. Ils étaient la conscience de la francophonie. Ils n'avaient rien à perdre, ils posaient les bonnes questions et gênaient le gouvernement. La fin du Bloc, ce serait une grande perte pour les francophones à Ottawa. »

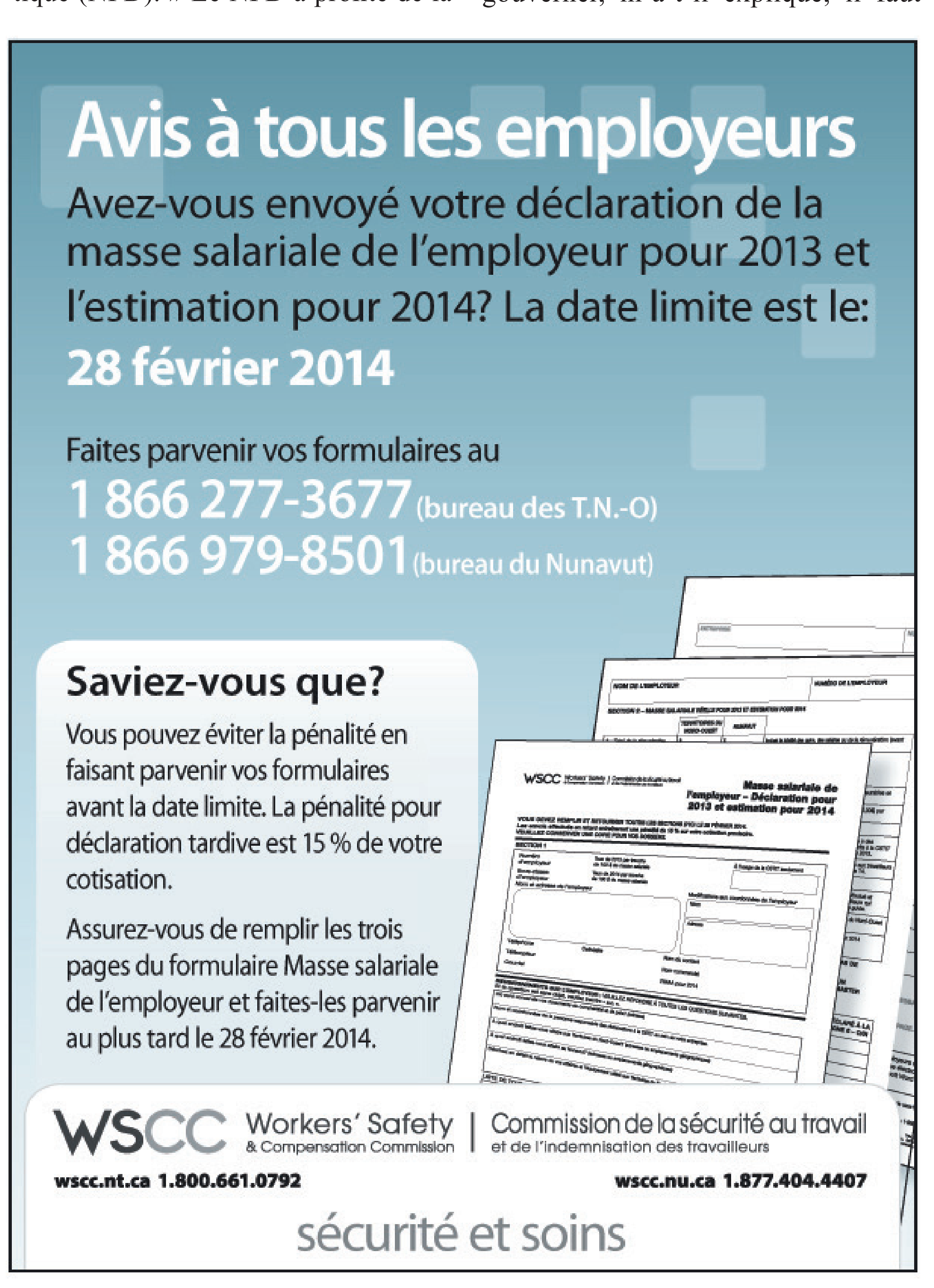
Même son de cloche du côté de Benoît Pelletier. « C'est surtout le chef Gilles Duceppe qui a défendu la francophonie. Il a donné le ton, même si ce n'était pas une politique formelle du parti. La langue française est un sujet qui intéresse beaucoup le Bloc et ses députés se sont souvent portés à sa défense.

« Il reste que le Bloc n'a pas eu d'impact sur le discours officiel en matière de bilinguisme, croit le professeur de droit, ni sur la façon de définir le pays. Le Bloc n'a jamais accepté le lien unissant les francophones du pays et il a toujours été suspect aux yeux des Canadiens. »

D'après Benoît Pelletier, le NPD pourrait devenir le champion de la francophonie. « Le bilinguisme n'est pas associé aux conservateurs et les libéraux ne le défendent plus avec la même vigueur qu'avant. Si les néo-démocrates veulent occuper cet espace, ça peut fonctionner. » Lors de la reprise parlementaire en janvier, un porte-parole avait en effet déclaré que « le NPD est le seul parti de la francophonie canadienne ».

Hubert Gauthier croit que les communautés francophones doivent travailler avec toutes les formations, même s'ils sont traditionnellement plus attachés aux libéraux. « Les partis font des promesses, mais quand ça vient à la livraison, souligne-t-il, il n'y a pas de grandes différences. On n'a rien obtenu sur un plateau. On a progressé parce qu'on a travaillé fort. »

Benoît Pelletier constate le manque de courage des politiciens à Ottawa « qui ne se portent pas assez à la défense du fait français. Il n'y a pas un seul ministre qui défend le bilinguisme. L'absence de leadership d'en haut provoque un désillusionnement chez les parlementaires, même dans les provinces. »





Vue de la baie de Yellowknife et du chateau du Snowking. (Photo Denis Lord)

Étude sur la perception face à la Justice

Les Canadiens ne font pas confiance au système

Dean Beeby
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA _ Un rapport interne du ministère fédéral de la Justice révèle que les Canadiens font peu confiance aux systèmes judiciaire et pénitentiaire, et estime que l'éducation populaire constitue la meilleure façon de contrer ces perceptions négatives.

Chez l'opposition, on soutient que ce message vient contredire l'ordre du jour conservateur en matière de justice criminelle, qui, disent-ils, exploite le manque de connaissances du public dans ce domaine en mettant sur pied des mesures de répression contre le crime qui peuvent s'avérer néfastes.

Le rapport fédéral résume une dizaine d'années d'études et de sondages, dont certains n'ont jamais été publiés. Tous ces travaux ont conclu par ailleurs que la population a toujours une grande confiance dans la police, mais trouve les tribunaux trop lents et les juges trop cléments.

« La population est en général persuadée que les peines ne sont pas suffisamment sévères et que le système correctionnel ne réussit pas à réhabiliter efficacement les criminels », mentionne le document de 13 pages.

L'étude, préparée en prévision d'un symposium tenu le mois dernier à Ottawa, a été obtenue par La Presse Canadienne en vertu de la loi sur l'accès à l'information.

Au dire de l'auteure, Charlotte Fraser, une employée du ministère de la Justice, le peu de confiance accordée par les Canadiens envers le système judiciaire est semblable à ce qui est constaté dans d'autres pays occidentaux. De telles opinions demeureraient relativement stables depuis 10 ans, même si le taux de criminalité a diminué.

« Les Canadiens ont moins confiance au fait que le système de justice criminelle aide les victimes de crimes », conclut Mme Fraser. « Les Canadiens ont également moins confiance en certaines fonctions des tribunaux et du système correctionnel, particulièrement les pratiques concernant les peines, et en la possibilité d'obtenir un traitement judiciaire rapide, le fait de réhabiliter les criminels et libérer les criminels au bon moment. »

Le rapport lie cette piètre opinion à un « manque de compréhension des mandats respectifs des tribunaux et des services correctionnels », et précise que l'éducation populaire est l'approche privilégiée pour corriger ces interprétations erronées.

Le gouvernement conservateur a intégré certains éléments issus de l'opinion publique dans ses politiques en matière de justice, imposant des peines minimales pour éliminer le pouvoir discrétionnaire des juges, en plus de promouvoir une charte des droits des victimes.

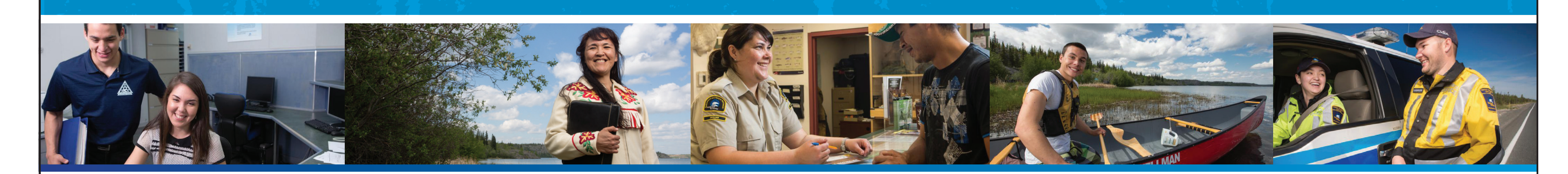
« Cela équivaut à gouverner en fonction des humeurs changeantes de la population, dans un contexte judiciaire complexe », estime la porte-parole néo-démocrate en matière de justice, Françoise Boivin. « La façon dont les conservateurs agissent pour des projets de loi sur la justice criminelle donne cette impression. »

Selon l'ancienne criminaliste, le système judiciaire peut être amélioré, particulièrement en matière de traitement des victimes. Mais les Canadiens doivent également mieux connaître le système, plutôt que d'«alimenter leurs préjugés».

Du côté des libéraux, le porte-parole Sean Casey croit que l'ordre du jour conservateur en matière de justice « joue sur les perceptions, les stéréotypes et les peurs, plutôt que de se fier aux preuves tangibles ».

Au ministère de la Justice, le porte-parole Andrew Gowing indique que le rapport ne visait qu'à « résumer des recherches existantes sur la confiance du public face au système de justice criminelle », et qu'« aucune autre étape n'est prévue pour le moment » en cette matière.

ÉQUILIBREZ votre vie. **VIVEZ** pleinement.



Pour la deuxième année consécutive, le GTNO est de nouveau mis à l'honneur en étant reconnu comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada pour la diversité en 2014.

NOS PERSPECTIVES D'EMPLOI SONT AUSSI DIVERSES QUE NOS EMPLOYÉS!

Le GTNO fournit des programmes et des services à 44 000 résidents répartis dans 33 collectivités à travers les Territoires du Nord-Ouest. Pour remplir cette mission, nous avons besoin d'un vaste groupe diversifié d'employés prêts à se consacrer au public que nous servons.

Le GTNO offre de multiples avantages sociaux aidant nos employés à équilibrer leur vie privée et leur travail. Notre généreux régime de rémunération comprend un salaire, des prestations de retraite, des congés annuels et d'autres avantages sociaux.

Si une carrière au GTNO vous intéresse, consultez les offres d'emploi actuelles sur le www.gnwtjobs.ca et soumettez votre candidature.

N'oubliez pas de rejoindre notre groupe de talents pour recevoir des alertes-emplois automatisées et vous tenir informé de nos formidables perspectives de carrières!







GNWTJOBS.CA

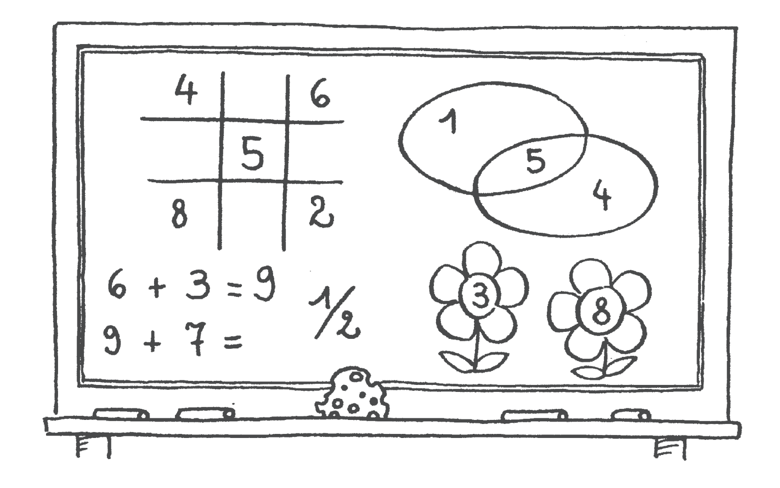


Le Club de **Bicolo**

L'école

1 LE TABLEAU DE CHIFFRES

Il manque un chiffre sur le tableau, mais lequel?



2 DANS LE COURS DE FRANÇAIS

Qu'apprendrons-nous à l'école aujourd'hui? Pour le savoir remets les lettres en ordre.

N U J I S C A O N O G

LA ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

3 MOT MYSTÈRE

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.

L	G	R	O	U	P	E	T
C	I	E	C	O	L	E	R
D	O	V	A	M	I	S	A
E	E	U	R	L	U	S	V
V	D	S	R	E	T	A	A
O	U	A	J	O	I	L	I
I	T	C	M	R	E	C	L
R	E	C	R	A	Y	O	N

- ❑ AMI
- ❑ CLASSE
- ❑ COUR
- ❑ CRAYON
- ❑ DEVOIR
- ❑ ÉCOLE
- ❑ ÉTUDE
- ❑ GROUPE
- ❑ JEU
- ❑ LIVRE
- ❑ MOT
- ❑ SAC
- ❑ TRAVAIL

C'est à l'école que j'ai appris à

__ __ __ __ .

4 LA LETTRE MANQUANTE

Trouve ces groupes de 3 dessins dans la grille et encercle-les. Tu peux utiliser les dessins de la grille plus d'une fois.



Utilise ce code avec les dessins qui restent pour trouver la réponse du jeu.

A	C	Y	R	N	R	S	O	E

Indice : outil d'étudiant

__ __ __ __ __ __ .

SOLUTIONS

1. Chaque chiffre est écrit deux fois, sauf le 7.
2. Conjugaison.
3. Lire.
4. Crayon.

Parcs Canada

Des infrastructures en mauvais état

Dean Beeby
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le délabrement des forts militaires, maisons historiques et autres actifs patrimoniaux de Parcs Canada est encore plus important que ce qu'avait d'abord évalué l'agence fédérale.

C'est du moins ce qu'a conclu une firme indépendante chargée de réviser l'inventaire de Parcs Canada et de déterminer la nature des travaux de réparation nécessaires pour ses différentes structures à travers le pays.

L'inventaire initial, effectué en 2012, concluait que 47 pour cent de tous les actifs de Parcs Canada — de ses barrages en passant par ses ponts et ses routes — sont dans un état médiocre ou très médiocre. Or, la firme Opus International Consultants a plutôt conclu que 53 pour cent des centaines d'infrastructures évaluées se trouvaient dans ce piètre état.

Qui plus est, la situation est encore pire pour les actifs culturels de l'agence fédérale, comme les maisons historiques, les fortifications ou les écluses. Opus estime en effet que 61 pour cent de ces 2000 structures sont en mauvais ou en très mauvais état, comparativement à 33 pour cent selon l'évaluation initiale de Parcs Canada.

Dans son rapport, la firme conclut que ses résultats démontrent la dégradation accrue de la valeur des actifs de Parcs Canada depuis 2012.

La Presse canadienne a obtenu copie du document, daté du 16 décembre 2013, en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Parcs Canada a fait l'objet de critiques au cours des dernières années en raison de la mauvaise gestion de ses actifs. En 2009, une évaluation interne blâmait les responsables pour avoir manqué à leur devoir de procéder à un inventaire fiable des centaines de bâtiments et d'infrastructures, dont la valeur totale est évaluée à environ 15 milliards de dollars.

Trois ans plus tard, l'agence avait donc amorcé une évaluation de l'ensemble de ses actifs, concluant qu'il faudrait injecter environ 2,9 milliards de dollars en frais de réparation. Plus de la moitié de cette somme était destinée aux voies navigables, ponts et routes, mais la firme Opus estime que ces infrastructures sont dans un meilleur état que ce qu'avait évalué Parcs Canada.

Elle a plutôt fait valoir que les actifs culturels étaient les plus négligés de tous : près des deux tiers de ces éléments irremplaçables requièrent des travaux de réparation et de maintenance de quelque 230 millions de dollars.

Une porte-parole de Parcs Canada a souligné que l'agence s'affairait toujours à évaluer le rapport d'Opus. « Parcs Canada a investi en moyenne 119 millions de dollars par année au cours des 10 dernières années dans le plan de recapitalisation de ses infrastructures », a écrit Geneviève Patenaude dans un courriel.

AVIS PUBLIC

AVIS D'ÉVALUATION FONCIÈRE
Zone d'imposition générale, Territoires du Nord-Ouest

Le public est avisé que la première révision du rôle d'évaluation certifié (évaluation 2013 pour l'année d'imposition 2014) de la zone d'imposition générale des Territoires du Nord-Ouest (TNO) est maintenant disponible pour consultation au bureau du directeur de l'évaluation foncière, ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC), gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), tour Northwest, 5e étage, à Yellowknife, aux TNO. De plus, le public peut consulter la partie du rôle d'évaluation ayant trait à leur collectivité au bureau de gouvernement communautaire. Les bureaux régionaux du MAMC, quant à eux, ont des copies de la partie du rôle d'évaluation ayant trait aux collectivités de leur région respective, qui sont également disponibles pour consultation. Prenez note que les propriétaires qui font l'objet d'une évaluation recevront un avis d'évaluation foncière par la poste.

La zone d'imposition générale est la zone géographique des Territoires du Nord-Ouest qui ne fait pas partie de la zone d'imposition municipale. La zone d'imposition générale comprend toutes les propriétés situées dans les hameaux, dans les collectivités à charte, dans l'arrière-pays ou à l'extérieur d'une collectivité.

Veuillez également prendre note qu'en vertu de l'article 40 de la *Loi sur l'évaluation et l'impôt fonciers*, toute personne peut présenter une plainte par écrit au Conseil territorial de révision relativement à la valeur évaluée de sa propriété. Les plaintes doivent parvenir au Secrétaire du conseil de révision, 5201, 50e Avenue, bureau 600, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 3S9, **au plus tard le lundi 24 mars 2014.**

Les plaintes doivent être formulées par écrit et comprendre les éléments suivants :

(a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du plaignant;

(b) l'emplacement et la description officielle de la propriété évaluée qui fait l'objet de la plainte;

(c) la plainte motivée;

(d) le redressement ou l'ordre recherché.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Michael Gagnon, secrétaire du conseil de révision, en composant le 867-873-7125.



Demandez la version PDF



Appels d'offres
Demandes de propositions
Offres d'emplois


Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Vente, distribution et livraison de carburant à

Tsiigehtchic – SC794557
Ulukhaktok – SC794559
Wrigley – SC794547

– Tsiigehtchic, Ulukhaktok, Wrigley, TNO –

Le GTNO invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une proposition pour la prestation de services de vente, de distribution et de livraison de carburant à Tsiigehtchic, Ulukhaktok et Wrigley, aux TNO.

Les propositions cachetées ou télécopiées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Services partagés de l'approvisionnement, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), au plus tard à :

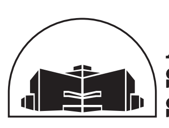
15 H, HEURE LOCALE, LE 12 MARS 2014.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse suivante à compter du 17 février 2014.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Services généraux
Ministère des Travaux publics et des Services
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmier autorisé pour les services de dialyse

Soins ambulatoires et affaires médicales
Yellowknife, TNO
Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 50 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

No du concours : 11362 **Date limite :** 22 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, YK Centre, 5e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes temporaires ou permanents semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*


Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Services de médiation en droit de la famille
SC438820
– Territoires du Nord-Ouest –

Le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est à la recherche de proposants capables de fournir des services de médiation en droit de la famille dans le cadre du Programme de médiation en droit de la famille, et ce, au fur et à mesure des besoins.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 11 MARS 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'aide des coordonnées ci-dessous.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Services généraux
Travaux publics et Services
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca


Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

DEMANDE DE QUALIFICATIONS

Accord sur les services d'approvisionnement
Ingénierie spécialisée et évaluation environnementale, conseils et soutien technique
SA100002
– Territoires du Nord-Ouest –

Le ministère des Travaux publics et des Services (MTPS) du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest invite les parties qui le souhaitent à exprimer leur intérêt dans les catégories suivantes et à présenter leurs qualifications :

Conception et construction des mines, évaluation des sites contaminés et des risques, drainage rocheux acide, fermeture et restauration des mines, évaluation de la fermeture et de la remise en état, ingénierie géotechnique, pergélisol, hydrogéologie, hydrologie, conception d'installations hydro-électriques, opération et transmission, prospection pétrolière et gazière, fracturation hydraulique, exploitation, production et transmission, surveillance aquatique, objectifs relatifs à la qualité de l'environnement et évaluations des effets sur l'environnement.

Les présentations doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, Édifice Stuart M. Hodgson, rez-de-chaussée, 5009, 49e Rue, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 17 MARS 2014.

Les documents sont disponibles en ligne à l'adresse ci-dessous depuis le 17 février 2014.

Renseignements généraux :
Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Ministère des Travaux publics et des Services
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Téléc. : 867-920-4112
Courriel : pwstenders@gov.nt.ca

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca


Territoires du Nord-Ouest Transports

APPEL D'OFFRES

Renouvellement du revêtement superficiel de la surface asphaltique
CT101377
– Routes no 1 et no 3, TNO –

Le travail consiste à fournir les matériaux nécessaires et à appliquer une couche de renouvellement du revêtement superficiel de la surface asphaltique.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River ou de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 20 MARS 2014.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée à compter du 17 février 2014.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 13 h 30, le 24 février 2014, au 76, rue Capital, bureau 201, à Hay River, aux TNO.

Renseignements généraux :
Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

Renseignements techniques :
Gilles Roy
Tél. : 867-874-5019

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca



Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest

DIRECTION GÉNÉRALE

La Commission scolaire francophone Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour le poste de DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL (E)

La direction générale travaille étroitement avec la commission scolaire afin d'assurer la mise en œuvre de la mission, la vision et les valeurs de la CSFTNO. La direction générale veille à la gestion des programmes et des ressources, à la qualité de l'apprentissage et à la mise en œuvre du plan stratégique de la CSFTNO et de son plan financier. En tant que première dirigeante, elle répond directement à la commission scolaire. Elle est responsable d'assurer que les ressources humaines et matérielles sont consacrées à créer un climat d'apprentissage axé sur la réussite de tous ses élèves. Elle travaille de près avec tous les partenaires en éducation, la communauté francophone et les écoles de la CSF TNO. La CSFTNO compte présentement 2 écoles dans les communautés de Yellowknife et de Hay River.

Entrée en fonction : le 11 août 2014
Lieu de travail : 207- 4915 48th Street, Yellowknife, TNO

Pour en apprendre davantage sur ce poste, visitez le www.csftno.com

Veuillez faire parvenir votre lettre d'intention ainsi que votre curriculum vitae en français avec trois références au plus tard le 7 mars 2014 à 16h00 à :

Madame Suzette Montreuil, présidente
Commission scolaire francophone TNO
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL
Case postale 1980
Yellowknife, NT X1A 2P5
Tél.: (867) 873-6555 Téléc.: (867) 873-5644
Courriel : csftno@gov.nt.ca

Qui aurait cru?

Les téléviseurs et les ordinateurs sont mauvais pour la santé

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'obésité et le diabète de type 2 pourraient atteindre des proportions endémiques dans les pays moins bien nantis au fur et à mesure que les habitants seront en mesure de s'offrir des produits de luxe comme des téléviseurs, des ordinateurs et des voitures, préviennent des chercheurs canadiens dans les pages du *Journal de l'Association médicale canadienne*.

Le professeur Scott Lear, de l'université Simon Fraser, et ses collègues ont analysé des données colligées auprès de 150 000 adultes dans 17 pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible.

Les chercheurs ont questionné les participants concernant leur propriété de ces biens, tout comme au sujet de leur niveau d'activité physique et de leur alimentation. Ils ont décelé une hausse de 400 pour cent de l'obésité et de 250 pour cent du diabète de type 2 chez les habitants de pays à faible revenu étant propriétaires de ces produits de luxe.

L'étude a démontré que la propriété des trois produits était associée à un déclin de 31 pour cent de l'activité physique, à une hausse de 21 pour cent du temps passé assis et à une augmentation de 9 centimètres du tour de taille, comparativement à ceux qui ne possédaient aucun appareil.

Les chercheurs n'ont toutefois décelé aucune différence dans les pays riches, ce qui porte à croire que l'impact de la possession des trois produits s'est déjà produit et qu'il est reflété par la prévalence élevée des deux problèmes.

Les pays à revenu intermédiaire ou faible pourraient maintenant être frappés par les mêmes taux d'obésité et de diabète que les pays riches, a prévenu M. Lear, une conséquence directe de trop de temps passé assis, de moins d'activité physique et d'une consommation accrue de calories.



aquilon
@internorth
.com

ou

direction.aquilon
@northwestel.net

Demandez la version PDF



Trois bonnes raisons pour passer au PDF :
1. C'est rapide et vous obtenez le journal la journée même de sa parution.
2. C'est plus respectueux de l'environnement.
3. Ça fait économiser le journal
Sans frais pour les abonnés actuels



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Mécanicien d'équipement lourd
Ministère des Transports **Hay River, TNO**
Poste permanent
Il s'agit d'un emploi non traditionnel.
Le traitement initial est de 36,82 $ l'heure (soit environ 71 799 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.
Nº du concours : 11333 **Date limite :** 21 février 2014

Agent d'entretien des parcs
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement **Hay River, TNO**
Poste permanent
Le traitement initial est de 32,73 $ l'heure (soit environ 63 823 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.
Nº du concours : 11363 **Date limite :** 28 février 2014

Conseiller traditionnel en toxicomanies
Ministère de la Justice **Hay River, TNO**
Service correctionnel, CCMS
Poste permanent
Le traitement initial est de 44,25 $ l'heure (soit environ 86 287 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.
Nº du concours : 11338 **Date limite :** 21 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Aide familial
Agence de services communautaires tlicho **Behchoko, TNO**
Poste permanent
Le concours est réservé aux candidats résidant dans un rayon de 25 km de Behchoko.
Le traitement varie entre 22,70 $ et 27,10 $ l'heure (soit environ entre 44 265 $ et 52 845 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 290 $.
Nº du concours : 11351 **Date limite :** 21 février 2014

Cuisinier principal à temps partiel
Agence de services communautaires tlicho **Behchoko, TNO**
Poste temporaire d'un an à temps partiel
Le concours est réservé aux candidats résidant dans un rayon de 25 km de Behchoko.
Le traitement initial est de 29,44 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3,23 $ l'heure.
Nº du concours : 11354 **Date limite :** 21 février 2014

Spécialiste en changements climatiques
Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**
Division de l'environnement
Poste temporaire du 1er avril 2014 au 31 mars 2015
Le traitement initial est de 45,36 $ l'heure (soit environ 88 452 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 11361 **Date limite :** 26 février 2014

Ingénieur en géotechnique
Ministère de l'Industrie du Tourisme et de l'Investissement **Yellowknife, TNO**
Division de la voirie et des services maritimes
Poste permanent
Le traitement varie entre 46,30 $ et 55,28 $ l'heure (soit environ entre 90 285 $ et 107 796 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 11305 **Date limite :** 12 mars 2014

Gestionnaire des cliniques de soins de santé primaires
Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife **Yellowknife, TNO**
Soins de santé primaires
Poste permanent
Le traitement varie entre 46,30 $ et 55,28 $ l'heure (soit environ entre 90 285 $ et 107 796 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 11285 **Date limite :** 28 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Arts

Quatre ans pour l'ARCC

Créer des espaces qui encouragent la conversation, la collaboration et la performance

Denis Lord

Le Yellowknife Art Run Community Centre (YK ARCC) célèbre en 2014 sa quatrième année d'existence avec divers projets, certains ayant pour objectif de contribuer à la revitalisation du centre-ville de Yellowknife. Pas mal pour un organisme dont on a déjà dit qu'il ruinait la réputation de la communauté artistique. Le YK ARCC, rétrospective, mise à jour et anticipation.

La notion d'espace et de son habitabilité semble sous-tendre l'existence du YK ARCC. L'organisme a commencé à diffuser ses pratiques à partir d'une église et continue à investir des espaces publics, comme le terrain vague au coin de la 50e Rue et de la 50e Avenue, l'automne dernier. Un collectif supervisé par Hannah Minzloff y avait érigé des installations d'art éphémère et organisé une fête. Le YK ARCC espère bien récidiver l'automne prochain avec Ken Gregory, un autre artiste en résidence, qui est le créateur d'installations où s'associent robotique et audio. « Le travail que nous ferons avec lui aidera à développer notre concept d'artistes en résidence *This city*, précise Janna Graham, membre du conseil d'administration de l'ARCC, à examiner les façons d'animer le centre-ville à travers l'art et la création d'espaces encourageant la conversation, la collaboration et la performance. » Janna Graham souligne que plusieurs centres-villes à travers le monde ont été revitalisés grâce à l'action des artistes et que son organisme aspire à contribuer à faire de même à Yellowknife.



Joel Maillet, membre du conseil d'administration du Yellowknife Art Run Community Centre. Le centre d'artistes autogéré veut jouer un rôle dans la revitalisation du centre-ville. (Denis Lord)

Évolution

Après avoir œuvré principalement dans la vidéo et les installations, Joel Maillet privilégie aujourd'hui la neige comme médium, entre autres pour la construction d'espaces de création. Il travaille actuellement au château du Snowking. Il a participé à la naissance de l'ARCC, dans une église pentecôtiste prêtée par le promoteur immobilier Les Rocher. L'ARCC n'existait pas alors officiellement, mais le groupe bénéficiait de subsides du GTNO; l'église était beaucoup utilisée pour des concerts. L'ARCC a examiné un temps la possibilité de la transporter ailleurs, puisqu'elle devait céder la place à un autre bâtiment. Mais les ressources ont manqué au collectif informel d'artistes.

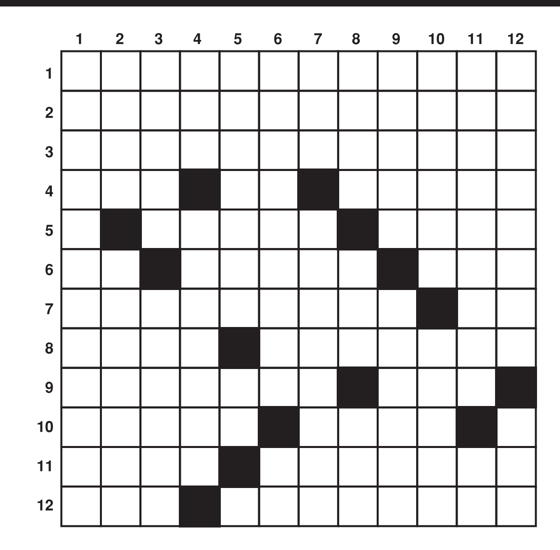
Joel Maillet voyait beaucoup de potentiel dans le groupe et a mobilisé ses membres à la faveur d'une structure plus rigoureuse. « Nous n'avions pas de local, se rappelle-t-il, mais nous n'étions pas convaincus que c'était si important. Sauf qu'après un temps, nous avons décidé de prioriser l'accès à un espace et la présence d'un directeur salarié. »

L'organisme s'est rodé aux diverses facettes pragmatiques et administratives, possède un centre de diffusion sur la 50e Rue et reçoit l'aide de la ville de Yellowknife et du gouvernement territorial. Il a demandé une bourse de fonctionnement au Conseil des arts du Canada, la réponse est attendue en mars.

Constitué en février 2014, le nouveau conseil d'administration de l'ARCC est composé de Myka Jones, Katie O'Beirne, Stephan Folkers, Cathy Harper, Casey Kocyzan, Joel Maillet, Daniel Korver, Alison McCreesh et Janna Graham.

MOTS CROISÉS

No 312



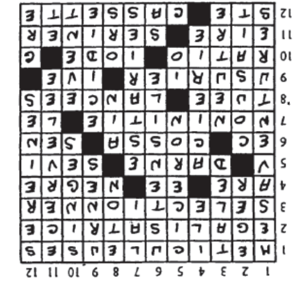
HORIZONTALEMENT

1- Qui prêtent attention à ce qu'elles font.
2- Qui égalise.
3- Choisir.
4- Unité de mesure des surfaces agraires. – Doublée. – Esclave noir.
5- Tranche d'un gros poisson. – A puni avec rigueur (a…).
6- Se suivent, en sens inverse. – Se heurtèrent mutuellement la tête, en parlant des béliers (3e pers. du sing.). – Monnaie d'Extrême-Orient.
7- Personne profane dans un certain domaine. – Personnel.
8- Personne décédée de mort violente. – Qui ont acquis une certaine célébrité.
9- Personne qui prête à usure. – Labiée à fleurs jaunes.
10- Rapport exprimé en pourcentage entre deux grandeurs financières. – Corps simple.
11- L'Irlande. – Importuner quelqu'un à force de répéter.
12- Sainte. – Trésor personnel d'un prince.

VERTICALEMENT

1- Déboires.
2- Ville de Hongrie. – Assemblait, attachait.
3- Châle rituel dont se couvrent les juifs pour la prière. – Qui est objectif.
4- Ré en est une. – Établissement industriel.
5- Orateur latin. – Elle troqua ses souliers pour ses sabots.
6- Le couteau en est un. – Possessif.
7- Petit poème narratif. – Staries.
8- Ville de Grande-Bretagne. – Rivière de France. – Dorures.
9- Sporanges des mousses. – Forme de fructification de la rouille du blé.
10- Chefs d'atelier, patrons. – Narine simple des cétacés.
11- Personne étourdie. – Conjonction.
12- Claires et pures. – Gratitude, reconnaissance.

RÉPONSE DU No 312



Horoscope

SEMAINE DU 23 FÉVRIER AU 1ER MARS 2014

Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Quelques amis vous inviteront à oublier l'hiver le temps d'un beau voyage dans le Sud. Le plaisir est au rendez-vous et votre optimisme est contagieux.



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous pourriez décider en toute spontanéité de reprendre vos études afin d'aspirer à un meilleur emploi. Une soudaine illumination vous montrera clairement la voie à suivre.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous pourriez obtenir le financement nécessaire pour réaliser un projet qui vous tient à cœur. N'hésitez pas à consulter votre conseiller financier pour consolider vos dettes et vivre plus aisément.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous vous lancerez sûrement dans un grand ménage de la maison, ce qui aura également le mérite de balayer votre mélancolie. Vous mettrez certaines choses au clair avec votre amoureux.



LION (24 juillet - 23 août)
Vous aurez quelques dossiers à peaufiner au travail avant de les présenter à qui que ce soit, puis vous conclurez une belle entente. Vous serez tenté de renouveler votre garde-robe.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
Vous aurez sûrement envie de faire quelques changements à la maison afin qu'elle vous représente mieux. Vous serez plutôt fier des travaux que vous accomplirez.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous croiserez sûrement des gens très intéressants qui agrandiront votre cercle social. Vous pourriez déjà entreprendre des démarches pour déménager prochainement.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous êtes une personne qui a un grand besoin d'affection, même si vous ne l'affichez pas toujours clairement. Avec une bonne communication, les choses pourraient changer dans votre couple.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Il y aura beaucoup d'action autour de vous. Voyageur dans l'âme, vous vous offrirez une aventure de rêve. Une belle escapade peut être des plus mémorables.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Votre sens de l'imagination vous permettra de réaliser un grand chef d'œuvre. Vous entreprendrez aussi un nouveau régime de vie plus conforme à vos aspirations.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Un peu de ressourcement serait nécessaire. Beaucoup de fatigue accumulée vous imposera un peu de repos. Vous pourriez aussi développer certains talents de nature ésotérique.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Vous entretiendrez une vie sociale un peu plus active. Vous vous inscrirez sûrement avec des amis dans un centre de conditionnement physique pour y pratiquer un nouveau sport, par exemple.